

Le développement durable : utopie ou avenir économique ?

Le développement durable est en 2012 un thème incontournable, il semble être devenu l'alpha et l'oméga des politiques d'un certain nombre d'Etats et d'organisations internationales, sans compter les entreprises, les programmes scolaires et les médias. Pour autant, sait-on vraiment ce que recouvre cette expression récente et qui s'est imposée dans la gouvernance mondiale ?

En matière économique, le développement durable interroge les impacts environnementaux, voire les dérives, engendrés par le système économique aujourd'hui mondialisé. Il repose cependant sur une série d'utopies, c'est-à-dire d'idéaux qui ne tiennent pas toujours compte de la réalité et qui paraissent ainsi irréalisables :

- la première chimère est économique : le développement durable serait un nouveau modèle de développement, alternatif et non limitatif pour la croissance ;
- la deuxième est sociale : le développement durable permettra un développement humain égal pour tous à l'échelle mondiale ;
- la troisième est géopolitique : le développement durable permettra la mise en place de nouveaux rapports nord-sud parce qu'il ne peut être que fédérateur (qui oserait s'affirmer contre le sauvetage de la planète ?) ;
- la quatrième, et non la moindre, est environnementale : le développement durable part du principe que la planète évolue lentement et de façon linéaire et que l'homme est le seul élément perturbateur de son évolution.

En économie, le développement durable est-il un frein à la croissance et par là un but irréalisable ou bien au contraire est-ce une formidable opportunité pour développer de nouvelles bases économiques qui permettraient une extension de la croissance à l'échelle mondiale ?

En effet, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) argue que le développement durable pourrait générer 2% de croissance économique par an à l'échelle mondiale, uniquement en répondant aux problèmes environnementaux de la planète (lutte contre le gaspillage d'eau, contre la pollution, mise en place de réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable, etc.).

Pour tenter de débroussailler la réflexion, qui est complexe et sans doute sans réponse complète, nous commencerons par rappeler la place de l'économie dans le développement durable, puis nous brosserons un tableau de l'économie verte.

L'économie, un des 3 piliers du développement durable,

Qu'est-ce que le développement durable ?

L'acte officiel de naissance du développement durable est le rapport Brundtland «Notre avenir à tous» présenté en 1987 aux Nations Unies par le 1^{er} ministre norvégien alors présidente de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, Gro Brundtland. Le texte parle d'un «*sustainable development*» (développement soutenable, c'est-à-dire ce que peut supporter l'environnement), traduit en français par développement durable (durabilité qui introduit une notion de maintien sur un temps long qui n'existe pas dans la formule anglo-saxonne originelle). Il s'agit d'«*un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*».

Il doit favoriser l'harmonie entre l'homme et la nature, transmettre aux générations futures une planète aux ressources au même état que celles reçues par les générations actuelles, développer une économie égalitaire à l'échelle mondiale en réduisant donc les inégalités. Le rapport en fait ne se positionne pas entre développement économique et politique de protection de l'environnement aussi le développement durable apparaît-il alors plutôt comme une idée voire un idéal. Ce n'est donc pas un concept scientifique ni une solution, mais une inflexion du mode de développement de nos sociétés et un problème posé.

Ce rapport Brundtland a ainsi mis en place la structure de la réflexion sur le développement durable qui repose sur 3 piliers : économique- écologique – social.

Il y a ainsi 3 équilibres à atteindre :

- un équilibre entre croissance économique et patrimoine écologique pour maîtriser l'exploitation des ressources et favoriser une croissance viable à long terme,
- un équilibre entre écologie et équité sociale pour introduire une qualité de vie pour les sociétés afin que le développement soit viable,
- un équilibre entre développement économique et développement social pour introduire un impératif de répartition équitable des fruits de la croissance.

Depuis 1987, les grandes conférences mondiales sur l'environnement ont médiatisé et popularisé le concept, mais en axant sur le pilier environnemental. Ces conférences ont tendance à se multiplier : le Sommet de la Terre de Rio en 1992 (qui crée l'Agenda 21), la Conférence sur le réchauffement climatique de 1997 (qui met en place le Protocole de Kyoto), le Sommet du développement durable de Johannesburg en 2002 (bilan de Rio+10), la Conférence de Copenhague en 2009 (semi-échec : les pays émergents dénoncent le développement durable comme un moyen pour les pays développés de freiner leur développement économique), la Conférence de Durban en 2011 (qui sauve le Protocole de Kyoto), et la Conférence de Rio+20 (à Rio), sans compter toutes les conférences intermédiaires chargées de préparer ou d'appliquer les décisions à prendre ou prises par les conférences principales.

Le développement durable des racines anciennes et économiques

L'idée de la préservation des ressources est une idée en réalité ancienne. Par exemple, dans le domaine forestier, l'ordonnance royale de Philippe V du 29/05/1346 visait à maintenir le bon état des forêts du royaume de France. Loin d'être une ordonnance à portée environnementale d'un roi visionnaire, il faut y voir une nécessité économique. En effet, les produits forestiers étaient la première source de revenus pour le Trésor Royal. Ainsi, ce sont les nécessités économiques qui vont être à l'origine des premières réflexions sur l'obligation de sauvegarder la Terre et ses ressources.

Les 1ères réflexions sur la durabilité des ressources (c'est-à-dire leur maintien sur un temps long) remontent au XVIIIe siècle, avec des philosophes ou des économistes comme Jean-Jacques Rousseau, Malthus ou les scientifiques du XIXe siècle (économistes, géographes, botanistes, géologues, etc.).

La question du gaspillage des ressources naturelles par les sociétés conduit à l'émergence de mouvements conservationnistes et préservationnistes aux Etats-Unis qui aboutiront à la création de la première organisation écologique : le Sierra Club en 1892 et de la première protection de la nature en 1872 avec la création du parc national de Yellowstone.

Néanmoins, ce qui est nouveau dans l'idée de développement durable, c'est le fait de porter l'idée de préservation des ressources comme principe de fonctionnement économique et social à l'échelle mondiale et de percevoir les problèmes environnementaux dans une dimension systémique et globale. Pourquoi ce changement ?

Une prise de conscience récente et liée à des catastrophes :

En effet, le développement durable naît réellement dans les années 1960 à la suite d'une prise de conscience qui fait suite à un contexte particulier : la Reconstruction selon de nouveaux principes empreints de modernité comme la Charte d'Athènes qui préside les programmes d'urbanisme de l'après-guerre, la Guerre froide qui permet au bloc soviétique de s'affirmer notamment en mettant en avant sa capacité à dompter la nature (cf. mer d'Aral, Sibérie, barrages), et les Trente Glorieuses qui font croire que tout semble permis : les progrès n'ont jamais été aussi rapides et les bouleversements et mutations du monde aussi importants.

Néanmoins, au niveau environnemental, un double mouvement s'enclenche dont les éléments se renforcent les uns les autres. Une série de catastrophes écologiques liées à des risques technologiques et industriels montre les revers de la médaille des progrès techniques et économiques :

1976 : Italie : explosion de l'usine de pesticides de Seveso (banlieue de Milan) : pas de morts directes mais des effets sur 37 000 personnes (effets sanitaires, économiques). Cette catastrophe donne naissance à une directive européenne sur le classement des bâtiments à risques industriels.

1978 : France : marée noire de l'Amoco-Cadiz

1979 : USA : Three Miles Island : 1^{er} incident majeur du nucléaire civil dans une centrale nucléaire

1984 : Inde : Bhopal : accident dans une usine de pesticides : 2 600 morts et 20 000 handicapés à vie

1986 : Ukraine : Tchernobyl : explosion d'un réacteur nucléaire : plusieurs centaines de milliers de victimes, 4 800 km² fortement contaminés, 250 000 personnes déplacées.

Face à ces catastrophes importantes, les opinions publiques prennent peur et demandent des comptes aux industriels et aux politiques. L'industrie et le développement économique effréné apparaissent alors pour la première fois comme sources de nuisances.

Ces catastrophes et interrogations permettent l'émergence d'une sensibilité environnementale puis de mouvements écologiques politiques. La multiplication d'études sur les impacts environnementaux des activités humaines (pollutions des rivières, des océans, les pluies acides, la déforestation) remettent en cause l'idée que la nature est capable de digérer les déchets des sociétés. La multiplication de romans et de films de science-fiction sur le sujet montre les peurs réelles d'une société qui s'inquiète. Le 1^{er} ouvrage est celui de Rachel Carson : *The Silent Spring* paru en 1962, qui fait suite à une série d'articles parue dans le *New Yorker* sur l'utilisation abusive des pesticides dans l'agriculture et leurs effets secondaires sur l'homme et l'environnement. Le livre reprend les articles en faisant le constat de la dégradation massive des écosystèmes des régions où l'on utilisait le DDT avec pour conséquences sur l'homme l'explosion du nombre de prématurés, de malformations, de retards mentaux. A la suite du livre le DDT a été interdit aux Etats-Unis. En 1972, le film de science-fiction "Soleil vert" de Richard Fleischer pose la question de la

possibilité de nourrir une planète surpeuplée et ainsi des limites environnementales atteintes par la surpopulation.

Ce contexte va donner naissance aux mouvements écologistes appuyés par différents rapports et conférences internationaux :

1971 : création de Greenpeace et du World Wild Fund (WWF) : premières ONG à s'occuper des espèces en danger. Elles sont devenues très puissantes, surtout la 1^{ère} qui en plus agit par des actions coups de poing.

1971 : apparition des partis politiques écologistes, désignés sous le vocable Verts, en France et en Allemagne sur la question des déchets nucléaires et des centrales nucléaires

1971 : création du Ministère de l'environnement en France

1972 : création à l'ONU du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de la première conférence sur le sujet à Stockholm.

Au niveau économique, la croissance effrénée interroge également. Le développement économique des Trente Glorieuses, sans précédent dans l'Histoire, s'effectue par prédatons des ressources et avec l'apparition des premières crises (catastrophes environnementales, crises alimentaires, etc.). Dans les années 1960, se développent des réflexions sur les coûts environnementaux et sociaux de la croissance économique et sur la question du legs aux générations futures. Une question de fond semble surgir : la gestion de la planète est-elle la somme des actions des Etats et des individus ou doit-elle être pensée à l'échelle mondiale comme un bien commun de l'Humanité ?

Ces réflexions aboutissent au début des années 1970 sous la forme de théories économiques de la décroissance. En 1972, le Rapport Meadows (élaboré par une équipe du MIT (USA) dont le titre n'est pas le même en anglais et en français : *The limits to the growth ?* (traduit par *Halte à la croissance !*) propose un état d'équilibre (notion très floue) économique, démographique et social et non une croissance infinie, perpétuelle et incontrôlée. Il préconise une refonte des approches méthodologiques du monde : s'appuyer sur une approche complexe, systémique et globale, une réflexion sur les finalités du développement.

Le faisceau de facteurs vus précédemment conduit à la remise en cause des modèles de développement des Trente Glorieuses, dont la croissance économique est stoppée brutalement par les chocs pétroliers de 1973 et 1979, ce qui semble donner raison aux opposants au développement économique à tout prix.

L'économie au sein du développement durable.

Il y a un paradoxe : l'économie est souvent présentée en opposition au développement durable alors qu'elle est un de ses piliers. L'économie entretient, en effet, une relation ambiguë avec l'environnement. Elle repose sur les services fournis par l'environnement (ressources naturelles, aménités), mais elle crée des nuisances et des pollutions pour l'environnement. A l'inverse, l'environnement peut aussi être source de problèmes pour l'économie par les risques naturels qu'il génère et qui coûtent très cher en termes économiques (cf. arrêt de la croissance japonaise suite au tsunami survenu à Fukushima en mars 2011).

L'économie doit ainsi contenir un état d'équilibre avec l'environnement au risque de saper les bases de sa propre croissance. Un environnement trop dégradé entraîne des conséquences néfastes pour l'économie : épuisement des ressources, disparition de certains stocks alimentaires (cf. pêche) ne sont que quelques exemples.

L'économie durable se fonde sur deux principes :

+ elle est viable c'est-à-dire qu'elle ne met pas en danger l'équilibre des écosystèmes, elle n'épuise pas les ressources. Elle doit donc maintenir la croissance économique sans compromettre l'environnement afin de garantir un maintien de la croissance dans le temps.

+ elle est équitable, c'est-à-dire qu'elle doit profiter à tous et non à quelques uns, ce qui pose la question de la redistribution des ressources et de leurs rentes.

Mais par quels moyens appliquer ces principes ?

Les réflexions menées en économie depuis les années 1970 se fondent sur 3 courants :

+ l'écodéveloppement, issu des travaux d'Ignacy Sachs (*Stratégies de l'écodéveloppement*, 1980) : le développement économique passe par les populations elles-mêmes, en fonction de leurs besoins propres et de leurs ressources locales ou régionales, ce qui suppose un modèle de développement local et non un modèle imposé et unique. Le modèle occidental n'est pas à appliquer, voire à plaquer, à l'échelle mondiale.

+ la bioéconomie ou économie écologique qui se fonde sur les travaux de René Passet (*L'économie et le vivant*, 1979) : le développement doit tenir compte de la capacité d'assimilation limitée et différente de chaque écosystème, ce qui suppose là-aussi d'adapter le développement aux conditions locales.

+ l'économie néo-classique : qui s'appuie sur la prise en compte des contraintes environnementales dans les choix de production et de consommation. Il s'agit donc d'une adaptation des règles économiques aux contraintes environnementales de plus en plus nombreuses qui apparaissent du fait des Etats, suite aux conférences mondiales sur l'environnement (normes, taxes, etc.).

Des principes communs ressortent de ces différents courants économiques durables :

+ la définition d'un capital naturel qui est le stock d'actifs naturels constituant un environnement (biosphère, atmosphère, hydrosphère) qui fournit des services économiques et des moyens de production. La nature peut alors faire l'objet d'une économie marchande ce qui permet de calculer le coût environnemental de l'activité économique et de l'intégrer dans les prix des biens et services.

+ le principe de substitution : au capital naturel peut être substitué un capital physique (machines, équipements, travail), grâce à de nouvelles techniques ou nouvelles technologies, ce qui doit permettre la non décroissance car la disparition d'une ressource une fois substituée n'arrête pas en théorie la production et la consommation. Mais en théorie seulement car tout n'est pas substituable : comment substituer par le capital physique la disparition des ours polaires, des orangs-outans ou même d'un beau paysage ?

+ le principe du pollueur-payeur : c'est celui qui crée la pollution qui doit payer sa suppression,

+ le principe d'une nécessaire augmentation de la richesse des Etats et des populations. En effet, l'idée est que plus le niveau de richesse augmente, plus il y a de possibilités de consacrer des moyens à la protection et à la restauration de l'environnement. La croissance des richesses de tous les Etats permettrait que tous s'engagent dans le développement durable.

Ces principes débouchent sur des instruments économiques qui sont progressivement adoptés par de nombreux pays, même si l'Union européenne est le meilleur élève en la matière :

+ la mise en place de normes environnementales plus ou moins contraignantes : interdiction de certains produits chimiques, limitation des pollutions par la mise en place de filtres, pots catalytiques et autres, etc.

+ la répercussion du coût économique de l'environnement sur les prix des biens et services afin d'inciter aux économies (par exemple : +1% sur les prix des carburants conduit à -0,7% de consommation en 5 ans),

+ la mise en place d'instruments économiques des politiques de l'environnement afin d'agir sur les comportements (écotaxes, fiscalité verte, permis d'émission négociables).

On remarquera toutefois que ces instruments économiques relèvent de politiques étatiques. Elles sont donc majoritairement imposées aux entreprises et aux populations. De plus, toutes ces mesures sont dans l'ensemble rejetées par les pays les plus pollués (Etats-Unis et Chine sont à eux seuls responsables de 41,6% des émissions mondiales de CO₂ en 2009). Enfin, pour la majeure partie des pays du monde, c'est-à-dire pour les PED, la priorité est non le développement durable mais le développement économique. On rejoint là le troisième pilier : le volet social, car le recul de la pauvreté dans le monde passe toujours aujourd'hui par la croissance économique.

Aux termes de cette première partie de l'exposé, on se rend compte que le développement durable est un concept flou qui laisse place à des interprétations multiples et parfois contradictoires. Aussi, deux approches opposées se disputent la primauté : d'un côté un développement durable qui mettrait l'accent sur la conservation de la nature, quitte à en exclure l'homme (ce qui peut aller jusqu'à la *Deep Ecology* pour qui l'homme est à éliminer, ou d'une façon plus modérée à ce que la géographe Sylvie Brunel place sous la formule «la Terre plutôt que les Hommes !»), d'un autre côté la préservation de la nature comme ressources et cadre de vie des hommes. Ces deux approches relèvent de deux conceptions économiques différentes du monde : pour les pays industrialisés la durabilité prime sur le développement, alors que pour les PED le développement prime sur la durabilité.

L'économie verte : les moyens d'une nouvelle donne économique plus respectueuse de l'environnement ?

L'économie verte : un nouveau modèle de croissance et de développement économique ?

Depuis les années 1970, le constat est fait régulièrement de la dégradation de l'environnement, phénomène aussi bien qualitatif que quantitatif. A ce constat s'ajoute la compréhension de plus en plus pointue des interrelations complexes du géosystème à toutes les échelles. Pour nombre de scientifiques et d'experts, ce sont les conséquences du modèle de développement actuel fondé sur la combinaison de deux facteurs substituables : le capital et le travail. Ce modèle date de la première révolution industrielle et postule que la terre n'est qu'un élément du capital parmi d'autres, ce qui conduit à une croissance économique déconnectée du milieu, de la nature donc de l'environnement. La croissance est connectée à la seule population de part son nombre (le capital travail), ses cerveaux (le capital innovation) et son épargne (le capital financier).

Ce modèle semble aujourd'hui avoir atteint ses limites, mais quel modèle lui substituer, sachant que c'est encore celui suivi par les PED ?

L'idée serait d'infléchir ce modèle de développement économique dans un sens plus durable, plus respectueux de l'environnement. Ce ne serait ainsi pas le modèle qui serait modifié mais sa mise en œuvre, ses modalités pratiques, par la prise en compte du facteur environnement.

Ces réflexions s'appuient sur les travaux sur l'intensité énergétique, selon la courbe environnementale de Kuznets. L'intensité énergétique est le rapport entre l'énergie consommée (exprimée en TEP) et la richesse créée par cette énergie (exprimée en dollars par le PIB). L'analyse sur le long terme (deux siècles) des pays de l'OCDE (ceux qui ont connu en premier la révolution industrielle), montre que la phase initiale de

développement économique coïncide avec une phase de forte augmentation de la consommation énergétique puisque celle-ci diminue avec la hausse du niveau de développement économique. En d'autres termes, la hausse de l'activité économique ne signifie pas forcément augmentation des dégradations de l'environnement. En effet, aujourd'hui, les pays industrialisés consomment moins d'énergie qu'au début de la révolution industrielle, grâce aux progrès techniques et aux évolutions des structures mêmes de leurs économies qui ont remplacé l'industrie forte consommatrice d'énergie par les services faibles consommateurs.

De plus, le même type d'étude appliqué aux NPI a démontré que ceux-ci se développaient avec une intensité énergétique inférieure à celle des pays industrialisés au moment de leur développement car les techniques actuelles ne sont pas celles de la première ou de la deuxième révolution industrielle. Le partage technologique permet ainsi en partie de ne pas reproduire les mêmes erreurs.

Par conséquent, l'idée aujourd'hui largement partagée à l'échelle mondiale, et qui s'est affirmée clairement à la conférence de Durban en 2011, est celle que la priorité est la croissance économique des PED, car une fois développés, ils auront les moyens de se consacrer à la protection de l'environnement. Pour que le développement durable devienne la préoccupation de tous, il faut que tous aient un même niveau de développement. Mais cet objectif sera-t-il un jour atteint ?

En attendant ce jour utopique, un certain nombre d'actions concrètes ont vu le jour, qui progressivement dessinent le profil, on devrait d'ailleurs plutôt dire les profils, de l'économie verte.

Les actions concrètes : réalisations et impacts :

Certains secteurs économiques ont vu émerger des orientations vertes qui se développent comme des branches à part entière de ces secteurs. Mais ce sont surtout les technologies vertes qui aujourd'hui sont en plein essor, impulsées par les pouvoirs publics et la recherche.

Commençons par les actions sectorielles.

Le commerce équitable est un des tous premiers secteurs économiques à se conformer au développement durable. Né dans les années 1980, il vise une juste rémunération des petits producteurs des PED par un achat de leurs produits agricoles à des prix plus élevés, en contrepartie d'un engagement de qualité et de pratiques économiques devant favoriser le développement de manière autonome et durable, via un regroupement en coopérative, des primes au développement, la scolarisation des enfants par exemple. Ce sont des associations et des ONG qui en sont à l'origine, comme l'ONG Max Havelaar créée en 1988. Deuxième secteur, l'agriculture durable porte sur la mise en place d'un système d'exploitation agricole rentable économiquement et viable pour l'environnement, produisant en qualité et en quantité suffisantes. Un double objectif qui n'est pas facile à atteindre. Deux grands types se sont développés : d'un côté l'agriculture biologique qui limite très fortement les intrants, ce qui constitue une vraie rupture avec l'agriculture productiviste, , d'un autre côté l'agriculture raisonnée qui porte sur l'amélioration de l'utilisation des techniques agricoles afin d'en diminuer les effets sur l'environnement, ce qui doit permettre de conserver les rendements et donc les volumes de productions. Il faut toutefois noter que l'agriculture biologique est en réalité la plus répandue dans le monde ! Mais il ne s'agit pas de l'agriculture biologique certifiée que nous connaissons en Europe. Non, il s'agit de celle pratiquée d'une façon traditionnelle par plusieurs centaines de millions d'agriculteurs pauvres à l'échelle mondiale et qui continue de faire vivre au moins un milliard d'êtres humains en situation de sous-alimentation chronique. L'agriculture biologique certifiée, quant à elle, est née au début des années 1990 en Europe et repose sur le respect de normes très strictes (interdiction d'intrants chimiques, d'OGM, pratiques culturales de préservation de l'environnement comme les rotations culturales). Mais les rendements sont 30 à 40% inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle et les produits ainsi labellisés coûtent plus chers. Malgré son dynamisme, l'agriculture biologique certifiée concerne moins d'1% des terres agricoles de la planète, principalement en Europe, au Mexique, dans le Cône sud de l'Amérique latine, dans l'Asie des moussons et en Australie. Elle est pratiquée par 1,2 million d'agriculteurs, soit 0,9% des agriculteurs du monde. Trois pays portent à eux seuls 60% des terres cultivées en bio : l'Australie, la Chine et l'Argentine. Les deux pays qui comptent le plus grand nombre d'exploitations bio sont le Mexique et l'Italie.

L'agriculture raisonnée repose sur l'amélioration de l'utilisation des techniques agricoles comme par exemple l'irrigation au goutte-à-goutte, le dosage fin des engrais ou des pesticides. C'est le type d'agriculture qui se développe le plus rapidement. Elle a d'ailleurs inspiré la réforme de la PAC de juin 2003. C'est un système agricole qui peut se généraliser dans les PED parce qu'il permet d'appliquer les techniques productivistes en limitant tant les coûts économiques qu'écologiques. Mais elle nécessite une bonne formation des agriculteurs.

Troisième secteur, l'écotourisme est un concept adopté en 1992 par l'Organisation Mondiale du Tourisme, et mis en place par la Charte du tourisme durable en 1995 lors de la conférence mondiale sur le tourisme de Lanzarote (Iles Canaries). Trois objectifs lui sont assignés : respecter l'environnement, respecter les populations locales (pas d'acculturation), permettre un réel développement économique des régions réceptrices. Pour autant, le tourisme peut-il être durable étant donné l'explosion du nombre de visiteurs et la mise en place d'aménagements spécifiques, sans oublier les effets sociaux ?

La pratique du tourisme durable montre qu'il se développe surtout à l'échelle locale, principalement dans des pays de la zone intertropicale par des politiques souvent nationales (cf. Costa-Rica : écotourisme est la forme de développement touristique voulue par les autorités), en s'appuyant sur des parcs nationaux. Le souci de la protection de l'environnement guide les aménagements : les hébergements se fondent dans les paysages, utilisent des techniques de sites propres (coupure d'eau ou d'électricité à certaines heures, toilettes sèches, etc.), des efforts d'économie d'énergie sont réalisés dans les transports (souvent même on privilégie la randonnée), l'immersion dans les populations locales (hébergement chez l'habitant, participation aux tâches quotidiennes des habitants, là on bascule dans une forme spécifique d'écotourisme : le tourisme responsable), mise en place de quotas de fréquentation en fonction d'une certaine capacité de charge du lieu touristique.

Mais, ce sont les nouvelles technologies, les *Green Tech* ou le business vert, qui sont actuellement les plus porteuses au niveau économique. Le développement durable est désormais perçu comme une source de nouveaux marchés. Le Grenelle de l'environnement (25-26 octobre 2007) en France a identifié une série de secteurs d'activités porteurs de l'économie verte : les nouvelles normes vertes de construction (maisons HQE, passives ou positives), la modernisation des infrastructures de transport (ferroviaire, modes de déplacements doux), la diversification des sources d'énergie au profit des énergies renouvelables (éolien, solaire en tête), les innovations automobiles pour des voitures moins polluantes et moins consommatrices d'énergie, le traitement des déchets : collecte, tri, recyclage.

De nouveaux métiers pourraient être créés et de nouvelles technologies mises au point. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), ce seraient entre 15 et 60 millions d'emplois par décennie dans le monde qui pourraient être créés par ces secteurs économiques. Même les entreprises y voient des opportunités de croissance. Ainsi, le WBCSD qui représente 200 multinationales a estimé dans un récent rapport de 2011 qu'à l'horizon 2050 le verdissement des seuls domaines des ressources naturelles, de la santé et de l'éducation pourrait générer jusqu'à 4,5% du PIB mondial.

En la matière, ce sont les pays développés qui sont maîtres du jeu. En effet, les pays leaders des éco-industries sont en tête : les Etats-Unis et l'Allemagne. Il faut noter la remarquable irruption de ce pays dans l'économie verte. En 12 ans (adoption de la loi pour la promotion des énergies renouvelables en 2000), ce ne sont pas moins d'1,8 millions d'emplois qui se sont développés dans le secteur de l'environnement, soit 5% de la population active. En France, les éco-industries représentent aujourd'hui près de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 400 000 emplois. L'emploi environnemental a doublé en France en 30 ans alors que dans le même temps l'emploi total n'augmentait que d'un tiers. Or tout reste à faire, nous ne sommes qu'aux balbutiements des recherches sur les technologies vertes.

Aussi, face à la crise économique qui touche les pays développés, de nombreux pays ont lancé des programmes de recherche et d'application industrielle des technologies vertes afin de relancer leur croissance économique.

Les insuffisances.

Néanmoins, tout n'est pas rose dans le monde de l'économie verte ! Un certain nombre d'insuffisances apparaissent, tant au niveau économique que géographique.

Au niveau économique, seuls certains secteurs économiques sont concernés. Le développement durable devient alors un facteur de sélection des activités et des secteurs économiques, en cela il peut être destructeur d'emplois. Ainsi, la recherche est de plus en plus focalisée sur les questions environnementales au détriment d'autres secteurs. Le développement durable devient également un argument marketing pour les entreprises. Il permet de se construire un discours écologiste afin de mieux se vendre auprès de populations sensibilisées aux questions environnementales, voire de vendre des produits plus chers sous prétexte qu'ils seraient meilleurs pour l'environnement. Pour dénoncer ces agissements, il existe par exemple en France le Prix Pinocchio décerné aux entreprises qui communiquent beaucoup sur le sujet mais dont les actions de terrain en sont à mille lieues. Enfin, certains arguments économiques du développement durable ne sont pas réalisables. Le postulat selon lequel l'augmentation de la richesse liée à l'amélioration des niveaux de vie devrait permettre de diminuer les impacts des activités économiques sur l'environnement, par une augmentation de la protection et de la restauration des écosystèmes ne se vérifie pas pour toutes les données environnementales. Ainsi, avec la hausse du niveau de vie les quantités de déchets augmentent, tout comme la pollution de l'air (achat d'une voiture), la pollution de l'eau (sa consommation augmente et donc les eaux usées), et les prélèvements sur les ressources ont aussi tendance à augmenter. Enfin, le progrès technique ne signifie pas économie d'énergie. La climatisation en est sans doute l'un des meilleurs exemples, sans oublier la croissance des déchets non valorisables (plastiques, déchets nucléaires).

Au niveau géographique, le développement durable est en effet très sélectif. Seuls quelques pays appliquent réellement des mesures larges de développement durable et pas seulement liées à la baisse des émissions de CO₂. Les pays d'Europe de l'Ouest arrivent en tête, suivis par les pays neufs principalement anglo-saxons mais aussi d'Amérique latine. Les PED semblent plus à la traîne et notamment les pays émergents qui misent tout sur le développement, quitte à détruire leur environnement. Le développement durable

interroge aussi les relations Nord-Sud. Les pays du sud ont tendance à percevoir le développement durable comme une norme imposée par les pays du nord pour réguler voire limiter leur développement économique, car ils apparaissent comme des concurrents de plus en plus puissants pour les pays du nord. Cette perception explique les récents échecs et par là la multiplication des conférences mondiales sur le sujet depuis le milieu des années 2000.

En conclusion, le développement durable s'affirme depuis 25 ans comme une politique incontournable de la gouvernance mondiale confrontée à des problèmes environnementaux de plus en plus criants. Mais le concept reste flou et porteur d'interprétations contradictoires (ne serait-ce déjà que dans la différence de vocabulaire entre soutenable et durable). Si le volet environnemental est déjà bien engagé, le volet économique entame à peine sa mue, alors que le volet social demeure le parent pauvre. Mais rien dans l'économie verte dont les contours se dessinent ne remet réellement en question un modèle de développement économique fondé sur l'exploitation des ressources et sur le binôme production/consommation. Pour autant, il semblerait qu'il n'existe sans doute pas un modèle de croissance verte mais une variété de modèles à adapter à chaque pays voire à chaque région en fonction des conditions économiques et de l'environnement régional.

L'économie verte à ce stade de développement demeure très limitée à quelques secteurs économiques, profite à certaines filières industrielles accentuant encore le fossé technologique. Elle met en avant l'importance de l'innovation et par là renforce la concurrence entre pays développés et PED. Néanmoins, pour la première fois dans l'histoire industrielle, les pays développés se heurtent à la concurrence de pays émergents qui eux aussi multiplient les recherches dans les *green tech*.

Alexandra MONOT, agrégée et docteur en géographie, enseignante à l'Université de Strasbourg.
A Mulhouse, Café L'Avenue
21 novembre 2012

Questions

Où en est-on de l'application du Développement Durable sur une échelle de 1 à 100 dans le monde ?

C'est une question difficile. Sur le plan social, je dirais en caricaturant : 1 ou 2. Sur le plan environnemental : 50, 60. Sur le plan économique : 20 à 30. C'est sur le second qu'il y a le plus d'initiatives, mais attention ce sont des estimations pour l'Europe qui est le continent le plus engagé dans la politique de développement durable !

Par rapport au Développement Durable et la démographie, l'agriculture bio semble idéale mais ce n'est qu' 1% de la SAU (surface agricole utile) mondiale. Peut on nourrir les hommes avec du bio ?

C'est LA bonne question. On pourrait nourrir 9 Milliards d'hommes actuellement. Si on n'y parvient pas, c'est à cause d'un problème de répartition des productions et d'usages. On fabrique 53 produits industriels à partir du maïs, pourquoi le conserver pour l'alimentation ? Les animaux d'élevage doivent aussi être nourris. Les productions agricoles ne servent pas seulement à nourrir les hommes. De plus, elles sont mal réparties, mal stockées, perdues quand une fois les récoltes faites, on manque d'infrastructures de conservation et de transport comme en Inde ou en Afrique sub-saharienne. Tout ceci explique en partie la persistance de disettes. Partout les SAU qui servent à nourrir les hommes diminuent devant l'urbanisation ou la production de biocarburants mais on pourrait trouver d'autres terres : des déserts, des fronts pionniers ce qui induirait cependant des impacts environnementaux sur d'autres ressources, comme l'eau.

Le problème reste dans l'esprit. Qui aura le courage de dire qu'il faut dépenser pour vivre et pas seulement pour marquer sa réussite ? On pourrait taxer toutes les voitures au dessus de 4 chevaux, interdire les élevages en batterie mais est-ce réaliste et comment y parvenir dans une démocratie ? De quoi l'homme a-t-il besoin pour vivre ?

On est dans l'utopie qui peut aussi déboucher sur des courants plus radicaux comme la « Deep ecology » qui proposerait en quelque sorte de « sauver la planète en éliminant les hommes ». Il faut adapter les modèles économiques aux besoins propres des populations mais pour le moment, il n'y a pas de réponse globale.

Autre élément : demain, tout ce qui est fait dans les conférences internationales peut être rayé de la carte. Si un super-volcan comme celui de Yellowstone se réveille, la question du réchauffement ne se posera plus. On considère l'évolution de la planète comme linéaire alors que les scientifiques estiment qu'elle a déjà connu 5 extinctions majeures après des cataclysmes environnementaux sans intervention humaine. Le changement climatique, dont une bonne part des effets est naturelle, est aussi à mettre en lien avec la fin

d'un petit âge glaciaire. Il est vrai que l'action des hommes y participe en accélérant les périodes de réchauffement entre deux périodes interglaciaires. Rassurez-vous, dans 40 000 ans on sera sous la glace.

Existe-t-il une commune autonome en matière écologique en France ?

A ma connaissance, non.

Où inscrit-on le Développement Durable dans l'écologie politique ? Est-il aux mains de la finance, des entrepreneurs, avec des vues à court terme ?

On peut avancer quelques éléments de réponse. Certains mouvements mettent l'accent sur l'environnement qui prime alors sur le Développement Durable. Ils ne s'intéressent ni à l'économie, ni aux sociétés. La finance, c'est pour le moment les 3.5% d'écologie verte, les recherches de l'Etat ou des entreprises elles mêmes car les fonds d'investissement sont encore sous représentés. Il y a cependant un vrai potentiel de croissance avec des possibilités de création de plusieurs millions d'emplois à l'échelle mondiale et des milliards d'USD en perspective.

Dans une économie libérale, où le consommateur est bridé par son budget, la baisse des prix des produits écologiques ne serait-il pas un facteur de progrès environnemental ?

Un agriculteur bio produit 30 à 40 % de moins qu'un agriculteur conventionnel mais veut vivre aussi bien, il va donc vendre plus cher. Les agriculteurs ne fixent pas forcément les prix, mais les marchés, les circuits, la grande distribution encaissent des marges conséquentes. Il est certain que ce serait l'idéal mais Le modèle de production- consommation suit les principes de l'économie de marché traditionnelle. Les subventions peuvent aider mais ne sont pas viables à terme. L'Etat va s'épuiser. La PAC s'essouffle et ne garantit plus les prix, elle ne subventionne plus déjà que certaines régions et certains produits. On parlait d'utopie et de créations d'emplois. Les Allemands font un pari durable pour créer des emplois, une vision qui paraît utopique aux Français. Ils font un pari sur les énergies renouvelables : solaire et éolienne tel le Baden- Württemberg, où ont été créés 100 000 emplois dans le Land et un milliard d'euros investi rien qu'à Fribourg, faisant de l'Allemagne la 2^{ème} puissance mondiale en ce domaine. Ses technologies sont commercialisées dans le monde entier après avoir été appliquées en Allemagne. Le problème est son faible potentiel solaire qui la rend dépendante du gaz et du charbon, ainsi ses centrales nucléaires vont être remplacées par des centrales au charbon posant de nouvelles questions environnementales. En fait, on remplace une technologie dangereuse par une autre. L'Allemagne n'est pas autonome, ... au contraire. Pour l'éolien, 2^{ème} énergie d'Allemagne, les seuls espaces équitables sont la mer du Nord et la Baltique. Cette technologie est coûteuse et incertaine. En France, les espaces les mieux exposés ne sont pas les plus équipés. Le meilleur potentiel est celui du Languedoc-Roussillon où il y a peu d'éoliennes. La région la mieux équipée est une de celles où il y a le moins de vent : la Lorraine. Pire, les populations locales s'étonnant quand elles ne tournent pas, on les fait tourner sans vent avec de l'électricité ... souvent d'origine nucléaire !

Notes

Françoise Dieterich